

Article 1

A l'article 1, insérer après
la définition de « salarié »,
la définition suivante:

« services d'enseignement »: les
services d'enseignement, y
compris ceux de recherche,
dispensés à un étudiant; ».

A. de la
P.

Article 2

AM 6
AF-2

A l'article 2, supprimer, dans le
deuxième alinéa, les mots
ce n'a rien de ou >>.

Article
2

AMENDEMENT

AN 700
ART. 6

ARTICLE 6

Dans l'article 6 tel qu'amendé :

1° remplacer les mots « les définitions de « cours » et de « unité » »
par les mots « la définition de cours » ;

2° insérer, dans le paragraphe 2° du premier
alinéa et après les mots « des cours », les
mots « et le nombre d'unités qui y sont
attribuées ».

A. ZORZI
R

AMENDEMENT

AN 76)

Projet de loi n° 78
Article 16

ART 16

L'article 16 du projet de loi est modifié :

1° par le remplacement, dans la deuxième ligne du premier alinéa, du mot " dix " par ~~" dix "~~ ^{" 50 "}

2° remplacer le deuxième alinéa par le suivant :

« Lorsqu'il juge que le lieu ou l'itinéraire projeté comporte des risques graves pour la sécurité publique, le corps de police desservant le territoire où la manifestation doit avoir lieu peut, avant sa tenue, ~~apaiser~~ ^{apaiser} un changement de lieu ou la modification de l'itinéraire projeté afin de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique. L'organisateur doit alors soumettre au corps de police, dans le délai convenu avec celui-ci, le nouveau lieu ou le nouvel itinéraire et en aviser les participants. »

A. D. V. (4)

Article 17

AN 8
ART 17

A l'avant - dernière ligne de
l'article 17, supprimer les
mots « de l'ordre donné en
application » -

A. Boute
12

Artículo 30

AM9
ART. 30.

Au premier alinea de l'article
30, remplacer ce qui se trouve
par une phrase qui sera
d'enseignement soient dispensés
pour ce qui concerne les services
d'enseignement dispensés =>

Adopté
R

①

Article 22

~~Responsabilité civile~~
~~(Proposition - Mels 9)~~

Remplacer l'article 22 par le suivant:
d'étudiants amènent

ou plusieurs

22. Une association d'étudiants d'un établissement et une fédération d'associations dont fait partie cette association qui aident ou encouragent un de leurs membres à contrevenir à l'article 13 ou à l'article 14 sont solidairement responsables du préjudice causé à un tiers par la faute de ce membre en raison de la contravention

~~se rapportant à cet établissement~~

Il en est de même pour une association de salariés en raison d'une contravention à l'un ou l'autre des articles 13 ou 14 par des salariés qu'elle représente.

~~22.1 (Anne-Marie Gloutier fait une proposition)~~

18 mai 2012

→ ceux de ces membres qui contreviennent à ces articles et se rapportant à cet établissement.

A court
R

Article 75

AM 11
Am. 25

Am premier alinea de l'article 75
~~75, remplacer ce ou des articles
11, >> par << de l'article 11, du
deuxieme alinea de l'article 12
ou des articles >>~~

1° supprimer ce du premier
alinea de l'article 4, des articles
5 ou 7, >>

2° remplacer ce ou des articles
11, >> par << de l'article 11,
du deuxieme alinea de l'article
12 ou des articles >>

A DORT
Rc

AMENDEMENT

Projet de loi n° 78

ARTICLE 29

An 12
ART. 29

L'article 29 du projet de loi est
modifié par la suppression des
mots : « par un acte ou une omission, » et
des mots : « par un encouragement, un conseil,
un consentement, une autorisation ou un ordre, »

A date
B